

*Actes des*

Rencontres lyonnaises  
des jeunes chercheurs  
en linguistique historique

*Édités par*

Timothée PREMAT

Ariane PINCHE

 Diachronies  
Contemporaines

PREMAT, Timothée & PINCHE, Ariane (dir.) (2019). *Actes des rencontres lyonnaises des jeunes chercheurs en linguistique historique*. Lyon : Diachronies contemporaines, 70 p.

DOI : [10.5281/zenodo.3462309](https://doi.org/10.5281/zenodo.3462309)

# La possession externe : trouve-t-on un emploi plus large de la construction ?

## Recherches sur un français classique non littéraire

Iris FABRY

Étudiante, master « Linguistique et dialectologie »,  
Université Jean Moulin Lyon 3

### Résumé

Cette recherche s'intéresse à la construction syntaxique de possession externe et son évolution en français à travers la question de son extension combinatoire. Pour cela, nous commençons par une description sémantico-syntaxique de la possession externe qui introduit la problématique de notre analyse : l'état de la productivité de la construction au XVII<sup>e</sup> siècle. Nous essayons de répondre à cette question au travers d'une analyse de corpus (section 2). Ce corpus est constitué de textes de correspondance et les résultats établis laissent à penser que la possession externe était, à l'époque du français classique, dans un état déjà avancé de figement nominal. Le tout nous amènera à interroger le français contemporain, qui sera plus amplement étudié dans une recherche à venir.

**Mots clefs :** Possession externe ; productivité ; français classique ; analyse de corpus.

**DOI :** 10.5281/zenodo.3464464

### 1. La possession externe

La construction de possesseur externe (dorénavant PE) se distingue de la construction de possesseur interne (dorénavant PI) en tant que le possesseur du nom n'est pas exprimé par le même moyen syntaxique. Dans la construction de PI, exemple (1), le possesseur est marqué dans le même syntagme que celui de l'objet possédé, le *possessum*. En PE, exemple (2), le possesseur se retrouve en dehors du syntagme du *possessum* et est exprimé en tant qu'argument du verbe à l'aide d'un pronom.

- (1) [SC... [SD **possesseur**... *possessum*]] (Scholten, 2018 : 1)  
[SC II a tatoué [SD **son** bras]]
- (2) [SC... **possesseur**... [SD *possessum*]] (Scholten, 2018 : 1)  
[SC II **lui** a tatoué [SC le bras]]

Lors de l'utilisation de la construction de PE, la valeur de possession est encodée syntaxiquement comme un argument du verbe, mais est sémantiquement comprise comme possesseur du nom. Le possesseur se retrouve ainsi dépendant de deux instances différentes : la possession est syntaxiquement liée au verbe, mais, sémantiquement, elle dépend du syntagme déterminatif du *possessum* (Deal, 2013 ; 2017).

De même, la PE exprime une valeur d'inaliénabilité supplémentaire. Lors de son utilisation, il n'y a pas d'ambiguïté sur le fait que l'objet n'est pas disjoint du possesseur. Ainsi, en (2), le possesseur de *bras* sera forcément le possesseur exprimé par le pronom *lui*, alors qu'en (1), le possesseur peut être soit le sujet de

la phrase, soit une personne tierce. L'inaliénabilité est inhérente à la notion de possession externe en français (Guéron, 1983).

Le possesseur de la PE peut être exprimé à travers plusieurs formes en français. Les trois qui seront discutées ici sont les suivantes : le possesseur sujet (3), datif (4), et accusatif – avec un SP *possessum* adjoint (5). Le possesseur est ici marqué en gras et le *possessum* est souligné.

(3) **Les enfants** lèvent la main.

(4) Il **lui** a cassé le bras.

(5) On l'a blessé à la jambe.

La PE exprime plusieurs contraintes. Tout d'abord, la PE exprime des contraintes sur le verbe. Ainsi, pour la PE sujet, il est admis que le verbe doit exprimer un geste physique simple (Hatcher, 1944). L'exemple (6) atteste cela puisqu'en (6a), la valeur d'inaliénabilité est toujours comprise, ce qui n'est pas le cas en (6b).

(6) a. Je lève la main  
b. \*Je lave la main

Pour toutes les PE, on trouve également que le verbe ne peut pas être un verbe d'état. Cela est illustré dans les exemples de (7) à (9) auprès de chaque type de PE (Guéron, 2006).

(7) a. Je lève la main  
b. \*Je regarde la main

(8) a. Je lui prends/gratte/chatouille la main  
b. \*Je lui aime/admire/adore la main

(9) a. Je tape Bill sur la main  
b. \*J'admire Bill sur la main

La possession externe est également soumise à des contraintes sur la modification. En effet, la seule modification acceptée sur le nom du *possessum* est celle à valeur de restriction. Ce phénomène est illustré en (10), où l'adjectif restrictif *gelés* est accepté, et en (11) où l'utilisation d'un adjectif qualificatif n'est possible qu'avec la PI (Guéron, 2006).

(10) Il lui a bandé les doigts gelés.

(11) a. \*Le coiffeur a peigné les cheveux soyeux.  
b. Le coiffeur a peigné ses cheveux soyeux.

Ensuite, des contraintes peuvent s'appliquer sur le possesseur. En français, des études montrent que le possesseur datif se doit d'être affecté par le procès en cours, et ce à un degré particulièrement élevé par rapport à d'autres langues européennes (Peteghem, 2006). Le possesseur à valeur dative doit « recevoir un rôle sémantique de cible consciente ou d'expérimenteur » (Peteghem, 2006 : 364). Ce fait est également celui qui implique les restrictions sur le type de prédicat utilisé. Ainsi, les verbes d'état, n'affectant pas le possesseur, ne peuvent pas fonctionner en PE, exception faite d'un verbe d'état utilisé en dehors des conventions sociales et donc pouvant affecter le possesseur de l'objet (12) (Guéron, 2006 : 617) :

(12) Il lui mate/regarde le cul.

Enfin, la PE exprime des contraintes sur le *possessum* (Guéron, 2006 ; Kleiber, 1999 ; Peteghem, 2006). Ainsi, en français, il est généralement admis que la PE

s'utilise seulement avec un paradigme restreint constitué des parties du corps, vêtements, objets tenus dans la main ou parties intentionnelles (13-15).

- (13) Il lui a tatoué le bras
- (14) Il lui a baissé la jupe
- (15) Une idée étrange lui traverse l'esprit

Ce paradigme est considéré comme restreint lorsqu'on le compare à d'autres langues comme l'espagnol qui utilise également la PE avec les possédés non humains et les liens de parenté (Barra-Jover, 2002 ; Van de Velde & Lamiroy, 2017) :

- (16) A este abrigo se le ve la mala calidad  
\*A ce manteau, on lui voit la mauvaise qualité
- (17) Se les casa la hija mañana.  
\*La fille se leur marie demain.

Le paradigme de mots utilisés avec les constructions de PE est différent dans chaque langue. Nichols (1988) propose une hiérarchie de la fréquence d'apparition des paradigmes utilisés avec la valeur d'inaliénabilité d'après une étude sur plusieurs langues du monde. Celle-ci propose alors les parties du corps et les liens de parenté comme étant les paradigmes les plus fréquents, suivis par les parties-tout et relations spatiales et enfin des objets possédés selon des principes culturels. Barra-Jover (2002) indique également que l'idée de baser une analyse de la PE sur des traits encyclopédiques n'est pas suffisante à cause de leur forte variation.

Cette dernière contrainte soulève alors la question de la productivité de l'expression en français, ce qui est discuté par Van de Velde et Lamiroy (2017). Dans cet article, les auteurs montrent que la PE est moins productive en français en comparaison de ses langues sœurs, l'espagnol et l'italien. Ceci est démontré par le fait que le paradigme du *possessum* y est le plus restreint et que la construction se retrouve principalement dans des expressions figées telles que (18) et (19) :

- (18) La moutarde lui monte au nez
- (19) Ça m'a donné froid dans le dos

Pour simplifier ce travail, la perte de productivité de cette construction pourrait être la preuve d'une évolution des langues romanes en direction d'un pivot nominal plus fort, comme l'est l'émergence des déterminants dans ces langues. Le français pourrait alors être la langue la plus « évoluée » de ce groupe.

Ces quelques paragraphes nous ont permis de mettre en évidence le fonctionnement de la PE en français contemporain. Ce dernier point, à propos de la différence d'état de grammaticalisation de la construction en français par rapport aux langues qui lui sont génétiquement liées, nous fait nous interroger sur la période où cette transition a pu se développer. C'est pour cela que nous allons dorénavant nous questionner sur l'état de la productivité de la PE dans le français du XVII<sup>e</sup> siècle, période durant laquelle l'accès à la littérature se développe et le français se norme.

## 2. Analyse

Sur cette problématique, nous partons de quelques exemples littéraires datant du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, tirés de Lamiroy (2003) et Spillebout (1985). Ces phrases ne sont plus acceptées en français contemporain, mais sont attestées dans les écrits de ces siècles.

- (20) Le visage leur reluisoit. (Rabelais, *Pantagruel*, XVI<sup>e</sup> siècle)
- (21) Hélas ! Notre pauvre Péronne, il faudra bien la renvoyer si le mal lui continue. (d'après Lamiroy (2003), XVII<sup>e</sup> siècle)<sup>1</sup>
- (22) La Dauphine ne put tenir plus longtemps les éclats de rire. (Mme de Sévigné, *Lettre*, 1689)
- (23) On m'assassine dans le bien, on m'assassine dans l'honneur. (Molière, *L'Avare*, v. 5, 1668)

Ces quelques exemples fondent notre hypothèse initiale et nous incitent à vérifier la productivité de l'expression de PE au sein du français du XVII<sup>e</sup> siècle.

## 2.1. Corpus

Pour répondre à cela, nous nous sommes penchés sur une analyse de corpus. Ce corpus se compose de cinq textes tirés de la base de données Frantext (table 1).

<b>Id. frantext</b>	<b>Auteur</b>	<b>Intitulé frantext</b>	<b>Date</b>	<b>Nombre de mots</b>
Q739	PATIN Guy	Lettres	1630-1649	123 432
Q823	VOITURE Vincent	Lettres	1648	140 625
Q845	MERSENNE le père Marin	Correspondances t.1	1617-1627	6 405
Q846	MERSENNE le père Marin	Correspondances t.2	1628-1630	8 168
Q866	PEIRSCE Nicolas de	Lettres à sa famille	1625	84 593

Table 1. Description du corpus.

Ces textes ont été choisis selon plusieurs critères. Tout d'abord, le texte doit avoir été composé entre 1600 et 1699. Nous avons également choisi de questionner des textes non littéraires issus de correspondances, car, suivant W. Ayres-Bennett (2000), ces textes font partie du groupe de documents les plus informels. Ils peuvent refléter certaines caractéristiques de l'oral puisque la distance entre norme écrite et norme parlée y est plus faible que dans des textes littéraires, sans pour autant effacer les effets de la variation diamésique. C'est donc avec des réserves que l'on peut prendre les textes de correspondance comme représentation de la langue orale. Ceux-ci ne tendent pas à imiter la langue orale, mais peuvent atténuer les différences de cette dernière avec la littérature.

## 2.2. Résultats

Les résultats actuels sont les suivants : 21 occurrences de PE ont été trouvées dont 16 en référence à une partie du corps et 5 en référence à une partie intentionnelle. La distribution est présentée dans la table 2.

<b>Q739</b>	<b>Q823</b>	<b>Q845</b>	<b>Q846</b>	<b>Q866</b>
5/6	6/7	1/3	1/2	3/3

Table 2. Répartition des occurrences de parties de corps par rapport aux autres types d'occurrences.

<sup>1</sup> Les exemples (20) à (23) sont tirés de plusieurs publications citées plus tôt, les références suivent alors les indications données par ceux-ci.

Les cinq énoncés en référence à une partie intentionnelle sont les suivants :

- (24) mais je n'ay peu y donner remède, ne m'ayant déclaré le mal qu'après qu'il a este fait (Q739)
- (25) où vous ne songez qu'à vous délasser l'esprit (Q823)
- (26) sans aucune replique qui leur en decouvre la laideur et l'infamie. (Q845)
- (27) ce prince, pour qui tout l'univers estoit trop petit, fist plainte au grand Aristote de luy avoir ravi l'unique avantage et la gloire la plus grande (Q845)
- (28) et ceux qui luy ont voulu rabattre le courage (Q846)

### 2.2.1. Occurrences problématiques

Certaines occurrences se sont retrouvées être plus problématiques à analyser et n'ont ainsi pas été comptées parmi les résultats. Nous en citerons ici deux afin d'illustrer les problèmes qui se sont présentés à nous. Ainsi, dans les phrases (29) et (30), nous trouvons une phrase dont la valeur de possession peut être plus difficile à établir.

- (29) Mais lors qu'elle eut pris le masque, en mesme temps que les autres le prirent (Q823)

En (29), la phrase exprime-t-elle une PE sujet ou l'usage décrit est-il plutôt culturel ? Dans cette phrase, le masque appartient-il à *elle* et serait alors, comme le décrit Spillebout (1985), un usage de l'article défini avec un possesseur déduit selon le contexte ou bien un usage culturel où le masque qui est pris serait fourni par quelqu'un d'autre pour le bal ?

- (30) je vous supplie de ne faire l'adresse directement à nous (Q866)

En (30), la construction de la phrase est ambiguë. L'auteur utilise le SP à *nous*, qui est une construction dative, avec un nom modifié à l'aide d'un article défini. La question se porte alors sur le sens de la phrase : est-ce 'je vous supplie de ne pas vous adresser directement à nous' ou bien 'je vous prie de ne pas utiliser directement notre adresse' ? L'un exprimant une forme verbale et l'autre une possession.

Une réponse n'étant pas directement définissable, nous avons préféré mettre ces exemples de côté dans le cadre de cette analyse.

### 2.3. Conclusions

En conséquence, selon l'avancée de nos résultats, nous pouvons suggérer que les occurrences de PE outrepassant le paradigme des parties du corps restent marginales. De même, il semble que les occurrences de PE soient marginales par rapport aux occurrences de PI. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la PI serait alors l'expression de possession la plus utilisée et le français se démarquerait déjà de par son utilisation de la PE par rapport à ses langues sœurs, l'italien et l'espagnol, puisqu'aucune occurrence avec les liens de parenté n'a pu être retrouvée, comme le suggère le travail de Van de Velde et Lamiroy (2017). Suivant leurs termes, nous pourrions alors dire qu'une évolution vers un pivot nominal plus fort est déjà bien avancée à cette période.

### 3. Pour la suite

Pour la suite de cette recherche, il serait intéressant de se pencher sur le français contemporain familier. La question de la productivité de la PE dans cette forme de la langue peut se poser puisque, dans plusieurs recherches (Leclère, 1995 ; Van de Velde & Lamiroy, 2017), nous retrouvons l’assertion que la phrase *La table, je lui ai astiqué la surface* est agrammaticale en français contemporain. En tant que locuteurs natifs du français, nous avons l’intuition que cette affirmation n’est pas correcte en ce qui concerne le français non standard, familier. Pour étudier cela, nous aimerions alors poser la problématique suivante : la possession externe dative est-elle acceptable avec un paradigme plus large que celui des parties du corps en français moderne non standard ?

Soutenant cette idée, nous avons trouvé plusieurs occurrences de PE élargie lors de recherches internet. En (31), nous retrouvons une co-référence de partie-tout. En (32), une voiture pourrait représenter un objet culturellement possédé. En (33), cet exemple montre que ce type de construction peut se retrouver dans des contextes plus officiels puisque celui-ci a été retrouvé dans un article journalistique en ligne.

- (31) Depuis je lui [mon pistolet] ai poli les flancs pour l’adoucir.  
(message de forum)
- (32) Un retardataire qui l’a percuté et lui [il] a cassé la voiture.  
(message de forum)
- (33) 10h30, Macron, resté sur le perron de l’Élysée avec Brigitte, va voir partir Hollande, tel le gérant d’une maison d’hôte qui regarde se tailler le client qui lui [le gérant] a ruiné le buffet de chouquettes.  
(rtl.fr, *Tanguy Pastureau*, le 14/05/2017)

## Bibliographie

- Ayres-Bennett, W. (2000). « Voices from the Past: Sources of Seventeenth-Century Spoken French ». *Romanische Forschungen*, 112, p. 323-348.
- Barra-Jover, M. (2002). « Datif, possessif, article défini, ou comment se passer de la possession inaliénable ». *Recherches linguistiques de Vincennes*, 31(1), p. 43-60.
- Deal, A. R. (2013). « Possessor Raising ». *Linguistic Inquiry*, 44(3), p. 391-432.
- Deal, A. R. (2017). « External Possession and Possessor Raising ». In M. Everaert & H. C. van Riemsdijk (dir.), *The Wiley Blackwell Companion to Syntax, Second Edition*, Hoboken, NJ : John Wiley & Sons, p. 1509-1540.
- Guéron, J. (1983). « L'emploi « possessif » de l'article défini en français ». *Langue française*, 58(1), p. 23-35.
- Guéron, J. (2006). « Inalienable Possession, Primarily in French ». In M. Everaert & H. C. van Riemsdijk (dir.), *The Wiley Blackwell Companion to Syntax, Second Edition*, Hoboken, NJ : John Wiley & Sons, p. 589-638.
- Hatcher, A. G. (1944). « Il tend les mains vs. Il tend ses mains ». *Studies in Philology*, 41(3), p. 457-481.
- Kleiber, G. (1999). « Anaphore associative et relation partie-tout : Condition d'aliénation et principe de congruence ontologique ». *Langue française*, 122(1), p. 70-100.
- Lamiroy, B. (2003). « Grammaticalization and external possessor structures in Romance and Germanic languages ». In M. Coene & Y. d'Hulst (dir.), *From NP to DP*, vol. 2 (*The Expression of possession in noun phrases*), Amsterdam & Philadelphia : J. Benjamins Pub., p. 257-280.
- Leclère, C. (1995). « Sur une restructuration dative ». *Language Research*, 31(1), p. 179-198.
- Nichols, J. (1988). « On alienable and inalienable possession ». In W. Shipley (dir.), *In honor of Mary Haas: From the Haas Festival Conference On Native American Linguistics*, Berlin & New York : Mouton de Gruyter, p. 557-610.
- Peteghem, M. V. (2006). *Inaliénabilité et partitivité : Le datif possessif en français, en néerlandais et en roumain*. Paris : Peeters.
- Scholten, J. (2018). *The ins and outs of external possession: A micro-comparative perspective*. Utrecht : LOT.
- Spillebout, G. (1985). *Grammaire de la langue française du XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris, France : Picard.
- Van de Velde, F. & Lamiroy, B. (2017). « External possessors in West Germanic and Romance: Differential speed in the drift towards NP configurationality ». In D. van Olmen, H. Cuyckens & L. Ghesquière (éd.), *Aspects of grammaticalization: (inter)subjectification and directionality*, Berlin & Boston : Mouton de Gruyter, p. 353-400.